



COMMISSION RÉGIONALE DES DELEGUES

PROCES-VERBAL n°01

Réunion du : **Vendredi 24 juillet 2020**

Présidence : **M. Pierre GALEA**

Présents : **MM. Roger ANTONELLI, Gérard FRANTZ et Claude GOUT**

Excusé(s) : **MM. Antoine LISOLO et Philippe DI MARCO**

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le **22** du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur **le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs**.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

2. L'appel est adressé à la Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet par tout moyen la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de **100** euros.

ORDRE DU JOUR

- I- Bilan saison 2019-2020
- II- Saison 2020-2021
- III- Affectation délégués saison 2020-2021

I- Bilan saison 2019-2020

- ✓ Durant la saison 2019-2020 arrêtée au 13 mars 2020, les délégués de la L.M.F. ont établis 1688 rapports pour les catégories Séniors R1 et R2, R1 Féminine, Jeunes Ligue (U14 à U20 et U18F).
- ✓ 99 % des rapports sont parvenus à l'instance dans les délais impartis et informatiquement (dématérialisés depuis janvier 2019).
- ✓ Les observateurs de la C.R. Délégués ont effectué 44 observations de septembre 2019 à mars 2020.

II- Saison 2020 / 2021

- ✓ Depuis le 1^{er} juillet 2020, une nouvelle messagerie est à votre disposition (arbitres, délégués), l'ancienne devenant inopérante. Votre adresse mail sera : n°licence@lmedfoot.fr (exemple 254486517@lmedfoot.fr)
- ✓ Conformément à l'article 11 du Règlement Intérieur des Délégués, l'âge limite reste fixé à 73 ans au 1^{er} juillet de l'année en cours. Le délégué doit être licencié à la F.F.F. dans un club de son choix ou d'une Commission de l'instance Nationale, Régionale ou Départementale.
- ✓ La fiche de renouvellement de délégué est à renvoyer à compter du 20 juillet 2020 et avant le 17 août 2020 à la C.R. Délégués (delegates@mediterranee.fff.fr). Celle-ci est téléchargeable depuis « Mon compte FFF » - Documents Ligue - Fiche renouvellement.

- ✓ Dates de réunions de reprise :
 - Jeudi 20 août 2020 à LA GARDE (District du Var) pour les délégués du Var.
Représentants L.M.F. : Mourath NDAW et Pierre GALEA
 - Mardi 25 août 2020 à SISTERON (District des Alpes) pour les délégués des Alpes.
Représentants L.M.F. : Patrick BEL ABBES et Roger ANTONELLI
 - Mardi 25 août 2020 à AVIGNON (District Grand Vaucluse) pour les délégués du Grand Vaucluse.
Représentants L.M.F. : Georges MARTIN et Pierre GALEA
 - Samedi 05 septembre 2020 à MARSEILLE (District de Provence) à MARSEILLE.
Représentants L.M.F. : Gérard FRANTZ et Claude GOUT.
 - Vendredi 11 septembre 2020 à NICE (District de la Côte D'Azur) pour les délégués de la Côte D'Azur.
Représentants L.M.F. : Franck FUHRER et Franco DORI.

III- Affectation délégués saison 2020 / 2021

- ✓ Nos vifs remerciements à MM. Jean-Claude CHARDONNET, Lucien CORRIAS et Paul-Alain MARTINAZZO, atteints par la limite d'âge, qui ont œuvré au sein de la L.M.F. durant plusieurs saisons.

✓ Nous souhaitons le meilleur aussi à Mmes Catherine DARDON, Laure MARTINEZ et Elisabeth SAURON, ainsi que MM. Estéban MUNOZ, Denis ARAMINI, Joël ROUSSELY, Mehdi HALAOUI et Marc ESCUDERO qui nous quittent pour raisons personnelles.

- **Délégué National 1**

Patrick BEL ABBES

- **Délégués National N2 - N3**

Chokri ABED – Jacky BALLON – Éric BRIGATTI – Patricia CANDRE – Georges CARAMANOLIS – Thomas DEPACE – Franck FUHRER – Bruno GARCIA – Michel MOMBOISSE – Christophe MIGLIORE – Jean-Christophe MONTRELAY – Alain MORETTI – Laurent PIZZELLA – Valérie TOMASSONE

Proposés à la F.F.F et en attente des examens :

Georges MARTIN – Yacine BEKRAR (Liste d'attente)

- **Régional 1**

Pierre ALCOVERRO – Pascal BATTISTA – Stéphan BELMONTE – Alain BRITO – Freddy CHAUMARD – Gérard IVORA – Thierry MARTIN – Jean Michel MESNARD – Marc PASERI – Yves SAEZ – Pierre SCHIANO LOMORIELLO

- **Régional 2**

Patricia ARNOUX – Gradimir ARSIC – Ridha DJAFFAL – Joao DOS SANTOS – Christophe ESCUDERO – Kévin FRANCOIS – Gérard FRANTZ – Claude GOUT – Béatrice MONNIER – Cyriaq PERES – Jean-Luc PHILIPPS – Philippe RINGENBACH – Thierry ROIG – James SANTANA – Blaise SASSO – Jean-François SOTO – David THUY – Philippe TIJERAS – Christiane TOTO BROCCHI

- **Nommés en Régional 2**

Patrick CONSTANT – Yves FAUCHET – Patrick GUIGUES

- **Jeunes Ligue**

Marie Josée ARNAUD – Patrick BALADE – Bernard BIAVA – Guy BOLARD – Monia BOUZID – Jean-Louis CANESTRIER – Khadija DAMIR – Jean-Paul DARINI – Roger DEPLANO – Stéphane DONDERO – Christophe EBERSOLD – Abdelkarim EL BERKANI – Patricia FERNANDEZ – Jean-Pierre FRANCESCHINI – Raymond FRATINI – Fabrice FRIXA – Cédric GENTE – Stéphanie GILLET – Jean-Pierre GIORDANO – Marie-Christine LAURENCOT – Julien LE DORAN – Jean-Claude LOVISOLO – Patrick MARTIN – Jean-Paul MULDER – Léon NENERT – Jean-Michel PLAUCHUD – Jean-Claude ROBOQUIN – Jean-Baptiste SCIMECA – Michel SELLES – Jacky SICHKNECHT – Sarah SZAKOLCZAI – Christian TASSONE – Michel TORDJMANN – Fayçal TOUIHRI – François TRIVINO – Pierre VALENTIN – Florent VILLANOVA – Jean-Claude ZUCCHETO

- **Nouveaux délégués Jeunes L.M.F.**

Robert ANDRE – Khirdine BENNOUR – Meriem CHAFRA – Sabrina DUFRESNE – Joseph FERRIGNO – Yassine KHELIF – Nicolas LONGO – Yves MANFREDI – Pierre-Alexandre MARTIN – Michel PELLETIER

Président
Pierre GALEA

Secrétaire
Claude GOUT